

Image not found or type unknown



Secret médical et secret professionnel

Par **Hectica_old**, le **11/06/2007** à **15:04**

Bonjour !
Je suis étudiante en droit et me pose une question à laquelle je ne trouve une réponse claire...
Merci d'avance pour votre aide, pour votre intérêt et la réponse que vous m'apporterez...
Un agent de droit public (lui-même soumis au secret professionnel) viole t-il le secret médical en manipulant des certificats médicaux en vue de constituer un dossier d'aide sociale ?
Merci milles fois !!!
Hectica